LA VÉRITÉ

SUR

L'ENSEIGNEMENT MUTUEL,

CONSIDÉRÉ DANS SA NATURE, SON ORIGINE ET SES EFFETS (1);



PAR DUBOIS-BERGERON,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS ET ADMINISTRATIONS DE CHARITÉ.

Avec cette Épigraphe :

Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam.

Prenez garde qu'on ne vous en impose par des fables, et qu'on ne vous séduise par une vaine et trompeuse philosophie.

(S. PAUL *aux Col.*, *ch.* 2.)

COMPTE RENDU PAR LES JOURNAUX.

Extrait de la France Chrétienne.

La manière la plus simple et la plus utile de rendre compte de cet ouvrage, est de suivre la division que l'auteur lui-même s'est tracée, et d'analyser chacun de ses chapitres. C'est cette méthode que nous avons adoptée, pour donner du moins le sommaire de toutes les questions que l'on trouve approfondies et développees dans ce volume, qui renferme d'ailleurs un traité complet sur la matière. Les faits les plus curieux viennent à l'appui des raisonnemens, et l'esprit le plus prévenu en faveur de l'Enseignement Mutuel ne pourra s'empêcher, en lisant cet ouvrage, de sentir les avantages immenses des Écoles Chrétiennes.

Qu'est-ce que l'Enseignement Mutuel, se demande d'abord l'auteur? et de quelle manière peut-il intéresser l'instruction et l'éducation? Laissons, dit-il d'après un honorable député, laissons l'opinion publique se prononcer à cet égard. « Personne, a dit M. Cornet-d'Incourt, n'a encore répondu à ce défi que j'ai porté, lors de la discussion générale : *Qu'on veuille bien me citer un ennemi de la religion et de la monarchie qui ne soit pas ami du nouveau système d'enseigne-*

(1) Vol. in-8°. Prix : 3 fr., et 3 fr. 75 cent. franc de port.

A PARIS, chez { ADRIEN LECLERE, libraire, quai des Augustins ; PICHARD, libraire, quai Conti, n°. 5 ;

Et chez les principaux libraires de France et de l'Étranger.

ment! » Cette seule réflexion est bien propre, ajoute l'auteur, à déterminer l'homme sage, sinon à prononcer que les nouvelles écoles sont mauvaises, du moins à s'en défier. Si d'ailleurs elles ont eu quelques honorables défenseurs, ils sont en petit nombre, et l'on en pourrait compter peut-être jusqu'à *trente-six*, dont plusieurs préfets, quelques maires, et cinq curés que les partisans de la nouvelle méthode ont bien soin de ne pas nommer. Quelle masse imposante de suffrages!

On objecte en sa faveur la facilité d'apprendre, l'économie du temps. L'auteur répond que dans les écoles où l'on se sert du procédé des Frères, on obtient les mêmes résultats en moins de temps encore; et pour mettre l'autorité à même d'en juger, les Frères n'ont ils pas provoqué les chefs des nouvelles écoles à un combat en ce genre? Que faut-il penser du silence par lequel on a répondu à cette espèce de défi? Mais l'auteur ajoute avec raison, et il le prouve, que cette économie de temps n'est point un avantage pour l'instruction de l'enfance indigente....

L'auteur, dans son second chapitre, intéresse l'amour-propre national, en démontrant que l'Enseignement Mutuel nous vient des *quakers*. C'est ainsi que le patriotisme de nos philosophes néglige les institutions *indigènes* pour préconiser des institutions étrangères. Ce chapitre renferme des documens irrécusables sur la manière dont cette méthode devint un nouveau bienfait du siècle des *cent jours*, et quel but se proposèrent les novateurs en la transposant parmi nous... Elle n'est pas simplement, dit l'auteur, un instrument propre à étendre les facultés morales, elle se rattache à une *doctrine*, et une doctrine révolutionnaire. L'auteur le prouve suffisamment en démontrant que ce nouveau procédé, qui fait de l'éducation un pur mécanisme, est nul pour propager les bonnes mœurs, et singulièrement propre à répandre les idées d'indépendance parmi la jeunesse. L'auteur ici présente un tableau curieux du nombre des enfans condamnés en Angleterre et en France pour des délits prématurés. Presque tous savaient lire et écrire, ce qui préjuge mal en faveur des avantages que l'on prétend trouver dans la *propagation des lumières*, si toutefois on peut appeler de ce nom une science qui n'apprend ni à connaître, ni à servir Dieu. Au reste, les maîtres des écoles mutuelles prétendent aussi enseigner la religion. Mais quelle garantie offrent-ils aux parens? Eux-mêmes en pratiquent-ils les préceptes? la connaissent-ils, la plupart du temps, pour pouvoir en développer la morale sublime? On ne sait que trop que la plupart d'entre eux n'en n'ont que des notions vagues, lorsque leur conduite et leurs exemples ne sont pas tout-à-fait en opposition avec elle. Suffit-il de placer un crucifix dans une école pour l'inspirer aux enfans?

Mais voici un argument auquel on ne répondra point. Les instituteurs mutuels, qui ne reçoivent leur mission que de l'autorité séculière, *ont-ils qualité* pour enseigner la religion en France? Les Frères

ont un institut, une règle approuvée par les supérieurs ecclésiastiques. Leur habit, leur caractere, les devoirs qu'ils ont à remplir, tout chez eux persuade; et les enfans, témoins de leurs vertus, sont naturellement portés à les imiter. Rien de tout cela n'existe chez les maîtres des nouvelles écoles. On a dit : mais pourquoi les Frères n'adopteraient-ils pas la méthode de l'Enseignement Mutuel? Et pour quelle raison négligeraient-ils donc la leur, qui est excellente, et qui réunit tous les avantages? L'auteur prouve d'ailleurs, par de bonnes raisons, que, quand même ils le pourraient, l'intérêt de l'Etat et celui des familles s'opposeraient à ce qu'ils le fissent. Un autre motif devrait s'opposer puissamment à la propagation de la nouvelle méthode : c'est l'économie. Il est constant que les écoles mutuelles sont beaucoup plus dispendieuses que les Écoles Chrétiennes. Ainsi, tandis que huit maîtres à la Lancaster coûteraient 9,600 fr., pour deux cents elèves, huit Frères, pour 759 écoliers, ne coûtent que 4,800 fr... La différence mérite qu'on y fasse attention; elle a été sentie par toute la France; elle le sera sans doute par le Ministère. On objecte encore que les écoles des Frères ne peuvent s'établir dans la plupart des communes rurales. Mais le même inconvénient existe pour les écoles mutuelles. Quel village consentirait à donner 15 à 1800 francs à un maître à la Lancaster? D'ailleurs, on forme en ce moment diverses maisons de Frères (1), à qui leur institut pourra permettre de s'y établir isolément. Espérons que le Gouvernement favorisera cette nouvelle entreprise de la charité chrétienne!

Au reste, quel qu'ait été le zèle de l'ancien ministère pour propager la méthode *mutuelle*, il n'a pu parvenir à l'accréditer en France. Tout le monde la repousse aujourd'hui comme dangereuse ou ridicule. L'auteur présente un tableau par lequel il est constaté que Lyon, Toulouse, Bordeaux, Rennes, Boulogne, Reims, Metz, Grenoble, Soissons, envoient aux Ecoles Chrétiennes 7,759 enfans, tandis que ces villes n'en envoient que 1,040 aux écoles mutuelles... La même proportion existe dans les autres villes du royaume. Il suffirait de quelques secours nécessaires accordés aux Frères, pour faire disparaître entièrement du territoire français une méthode que chacun peut apprécier maintenant à sa juste valeur. L'opinion des Conseils généraux de départemens, des Comités cantonnaux, des anciens bureaux de bienfaisance, et des publicistes les plus célèbres, vient ajouter un nouveau poids à tous ces témoignages. En effet, sur trente-huit Conseils de départemens qui se sont occupés de l'enseignement primaire en particulier, trente-sept ont voté exclusivement en faveur des Frères; un seul a réclamé l'Enseignement Mutuel.... vingt-quatre ont demandé spécialement que l'instruction fût confiée à

(1) En Alsace, en Bretagne, à Saint-Germain-en-Laye et ailleurs.

des corps religieux. Ce vœu n'a pas eu un seul contradicteur.... Les dix-neuf vingtièmes des comités cantonnaux offrent le même concours et la même unanimité... Quoi de plus respectable que le suffrage des autorités locales, pour connaître l'opinion publique, et pour constater les besoins des peuples !...

Quelle est donc la conclusion que tire l'auteur de cette intéressante discussion ? Qu'il faut revenir à l'*ancien ordre de choses*, et favoriser de préférence les Ecoles Chrétiennes ; « car, dit Montesquieu, il y a beaucoup à gagner pour les mœurs à garder les coutumes anciennes. Rappeler les hommes aux maximes anciennes, c'est ordinairement les rappeler à la vertu. Les lois anciennes sont ordinairement des corrections, et les nouvelles des abus. » Nos pères, en effet, qui voulaient la religion, les bonnes mœurs et le bon ordre, conservaient soigneusement les institutions que la religion avait établies. Ils se défiaient des nouveautés, parce que ce sont elles qui amènent les révolutions. Quant aux philosophes qui voulaient détruire la monarchie et le christianisme en France, ils prêchaient l'athéisme et la licence ; plus tard ils prêchèrent l'Enseignement Mutuel.

Cet ouvrage, dont je n'ai présenté qu'une faible et courte analyse, m'a semblé répandre une vive lumière sur toutes les questions qui ont rapport à l'enseignement élémentaire. Des pièces authentiques et une foule de notes instructives et curieuses augmentent encore l'intérêt, en donnant une nouvelle force à la vérité. L'auteur a dû faire des recherches immenses pour rassembler tant de matériaux et de faits divers. Mais depuis long-temps M. Dubois-Bergeron est connu par son zèle infatigable pour le bien. Nous ne pouvons mieux entrer dans ses vues bienfaisantes qu'en conseillant la lecture de son ouvrage à tous les amis de la religion et de l'humanité.

S.

Extrait de la Quotidienne.

La vieille question de l'Enseignement Mutuel est aujourd'hui tout-à-fait résolue. Le peuple l'a décidée par son obstination à préférer à cette méthode nouvelle et ridicule, la méthode sûre et ancienne des bons Frères des Ecoles Chrétiennes. L'aristocratie de l'argent s'était prononcée pour les *lancastériens*, et elle avait établi à grands frais des écoles normales et des sociétés de propagande ; mais cette fois la *démocratie* a été pour la raison contre le charlatanisme ; c'est enfin une chose tout-à-fait jugée, et lorsque le peuple décide, les libéraux sans doute ne songent pas à se plaindre....

Malgré ce jugement *sans appel*, nous croyons devoir recommander à ceux qui aiment à examiner dans leur cabinet les sentences les plus solennelles, pour les refaire à leur manière, le livre fort curieux de M. Dubois-Bergeron, sur l'Enseignement Mutuel, considéré dans

sa *nature*, son *origine* et ses *effets*, non pas qu'il doive renouveler dans le public une dispute terminée, mais parce qu'il présente comme un recueil des pièces du procès. M. Dubois-Bergeron s'est montré, depuis le commencement de la discussion, le champion le mieux armé des Frères *ignorantins*. Il a souvent pris la plume pour eux, et toujours il a réussi à détruire une foule de préventions que la jalousie ou le bel esprit philosophique avait fait naître contre eux et contre leur méthode d'enseignement. Il rétablit, dans son dernier ouvrage, tous les raisonnemens qu'il a déjà faits dans plusieurs autres écrits; il combat les livres publiés en faveur de l'Enseignement Mutuel, il combat même les orateurs qui l'ont préconisé à la tribune; il ne fait grâce à aucun adversaire, et tous ses raisonnemens portent un tel caractère de vérité, qu'on s'étonne, en lisant tout ce qu'il a recueilli sur ce sujet, qu'il y ait en France des gens raisonnables qui aient pu favoriser l'importation d'une méthode étrangère, aussi contraire à la bonne éducation, et, il faut bien le dire, aussi niaise. On doit faire des vœux pour que l'ouvrage de M. Dubois-Bergeron se répande non seulement en France, où les esprits ont été déjà éclairés par les discussions précédentes, mais *surtout* dans les pays étrangers, où l'expérience n'a pu encore convaincre les familles, et où il peut rester quelque doute sur les avantages des *exercices* lancastériens....

---

*Extrait de l'*Ami de la Religion et du Roi.

Il n'était bruit, il y a quelques années, que de l'Enseignement Mutuel et des immenses bienfaits de cette méthode, heureux fruit du progrès des *lumières*. On n'épargna rien pour créer en France des écoles dirigées suivant le nouveau système; un ministre y employa tout son crédit, et recommanda instamment à ses agens de favoriser sur tous les points une institution si précieuse. On en fit un éloge accompli et payé, dans des livres, dans des brochures, dans des pièces de vers, et jusque dans des almanachs; et on rédigea, en 1819, un *Mathieu Laënsberg*, exprès pour préconiser l'Enseignement Mutuel, et tourner en ridicule ses ennemis. Les préfets eurent ordre d'user de tous leurs moyens en faveur de ces écoles; et on en cite plusieurs qui firent preuve, dans cette occasion, d'un zèle merveilleux. Il n'est pas permis d'oublier dans ce nombre M. de Germiny, préfet de l'Oise, qui eut la gloire d'établir, dans ce département, cent cinquante écoles, avec ou sans le consentement des communes; mais, hélas! tout passe, les écoles ont disparu avec leur fondateur, et il en reste, dit-on, à peine trois dans ce département, qui se félicitait déjà d'échapper par-là aux ravages de l'obscurantisme et de la superstition...

Le même malheur est arrivé dans d'autres pays; ces écoles, qu'on avait *imposées* aux communes, établies à grands frais, disparaissent successivement avec leurs protecteurs; de fâcheux incidens leur ont

ôté leur crédit... Là, on a reconnu que les enfans n'apprenaient rien ; ici, qu'ils *n'apprenaient que trop*. Dans certains lieux, le maître s'est trouvé un beau jour sans écoliers, parce que les parens les avaient retirés les uns après les autres ; dans un autre endroit, les écoliers se sont trouvés sans maître, soit parce que celui-ci avait fait de mauvaises affaires ; soit parce qu'il avait trouvé à gagner davantage ailleurs. Des abus d'une nature assez grave, des désordres, des scandales qui ont éclaté, ont beaucoup nui dans l'opinion générale aux nouveaux professeurs, que dans cette création subite d'emplois on n'avait pu choisir avec assez de soin ; et de tristes exemples ont montré que l'enfance n'avait pas en eux des moniteurs édifians et des modèles bien purs...

On s'est de plus aperçu aisément que ces écoles tendaient presque toutes à favoriser de nouvelles doctrines. Tel était le but assez manifeste des propagateurs, et le choix des maîtres l'indiquait assez généralement. Quel pouvait être l'avantage de l'Enseignement Mutuel pour la morale? Un maître *qui ne parle pas*, et qui se contente d'inspecter les mouvemens de son bataillon, ne présente à ses élèves ni instruction ni exemple. Est-ce le moniteur qui enseignera la morale? et un enfant de huit à dix ans sera-t-il chargé d'inspirer à ses camarades l'amour et la pratique de la vertu? La morale ne s'apprend point en commandant l'exercice, et des évolutions mécaniques ne sont pas plus propres à former le cœur que l'esprit. Quant à la religion, les fauteurs de l'Enseignement Mutuel avaient décidé d'abord qu'on ne devait pas s'en occuper dans les nouvelles écoles ; et dans les premiers établissemens, *on fut fidèle* à cette recommandation. *La religion*, disait-on alors, *était l'affaire du curé....*

Mais l'ordonnance royale du 3 février 1816 ayant prescrit que la religion fût enseignée dans les écoles, les maîtres se trouvèrent tout-à-coup pourvus d'un grand zèle, et on en cite pour preuve le soin qu'ils prirent de faire réciter le catéchisme et des prières, et de mettre sur les murs des cartons couverts de maximes ou de passages tirés de la Bible... Mais cela ne suffit pas tout-à-fait pour apprendre à connaître et à aimer sa religion ; il faut joindre au catéchisme des instructions qui en expliquent la lettre et l'esprit, sans quoi les enfans n'y comprendront rien ou n'y attacheront qu'un sens faux ou imparfait. Un catéchisme non expliqué, mais seulement récité d'une mémoire rapide, ne laissera aucune trace dans l'esprit ; ce sera comme une lettre morte, une parole fugitive, une espèce d'énigme, surtout dans des classes du peuple qui n'ont point eu d'instruction préparatoire. Les Écoles d'Enseignement Mutuel ne sauraient donc inculquer la religion, et on peut dire qu'elle y est négligée, et qu'on ne s'y en occupe point.

L'ouvrage de M. Dubois-Bergeron, qui nous a fourni plusieurs de ces faits et de ces réflexions, est dirigé contre l'Enseignement Mutuel,

et en faveur des Écoles des Frères. Cet auteur a déjà fait preuve de zèle sous ce double rapport ; il a publié successivement *les Nouvelles Ecoles à la Lancaster*, autrement dites l'Enseignement Mutuel, *comparées avec*, etc. — L'INSTITUT DES FRÈRES et *les Nouvelles Ecoles* citées au tribunal de l'opinion publique. — Et les RÉFLEXIONS D'UN CATHOLIQUE, etc. (1). Aujourd'hui il embrasse trois questions : *Qu'est-ce que l'Enseignement Mutuel ? — D'où vient-il ? — Quels en seraient les effets ?* C'est la matière de trois chapitres, dont le dernier surtout est fort étendu.

Dans le premier chapitre, l'auteur convient que l'Enseignement Mutuel a eu de zélés patrons; mais outre que ce zèle s'est un peu refroidi, les motifs n'en étaient pas toujours les mêmes. Il y entrait chez les uns beaucoup de complaisance, et chez les autres l'envie de faire prévaloir certaines opinions... On a beaucoup fait valoir en faveur des nouvelles écoles l'*économie de temps et de dépenses* ; M. Dubois-Bergeron ne croit ni à l'une ni à l'autre. Où est l'économie de temps, si les enfans n'apprennent rien dans ces écoles, et s'il faut les renvoyer ensuite chez les Frères? Or, c'est ce qui est arrivé pour plusieurs..... Quant à l'économie d'argent, M. Dubois-Bergeron prouve assez bien qu'elle est en faveur des Frères; et qu'on a établi à grands frais des écoles mutuelles, où des maîtres sont largement payés pour instruire un très petit nombre d'écoliers, tandis que les Frères en instruisent un bien plus grand nombre pour un moindre prix.... M. Dubois-Bergeron revient sur ce sujet dans le troisième chapitre, et établit entre les deux genres d'écoles des rapprochemens qui sont tous en *faits*, et qui sont très curieux.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur remonte à l'origine de l'Enseignement Mutuel, et la trouve dans un décret rendu pendant les *cent jours*, ou, si l'on veut, dans les rapports faits à la Convention sur l'instruction publique. Il juge *qu'on doit se méfier d'une méthode née ainsi au milieu de l'usurpation ou de l'anarchie*.

Le chapitre III embrasse beaucoup de choses. L'auteur se propose d'y montrer que l'Enseignement Mutuel n'est pas simplement *un procédé*, mais *un moyen* de propagation ; que cette méthode *ne peut* former les enfans ni à la religion ni à la morale ; que les maîtres n'ont d'ailleurs point de *mission* pour cela ; que les Frères ne *sauraient* adopter la méthode nouvelle, et que l'intérêt des familles *est qu'ils la refusent* ; que les écoles mutuelles *ne peuvent pas plus* s'établir dans les campagnes que les écoles des Freres. Il rappelle les efforts de l'ancien ministère pour protéger ces établissemens; et la discussion qui eut lieu l'année dernière, à ce sujet, dans la Chambre des députés. Il cite les votes des Conseils généraux et communaux, et l'opinion de plusieurs écrivains et personnages graves, sur l'ins-

(1) Trois brochures in-8°. Prix : 1 fr. Chez les mêmes libraires.

truction publique en général, et sur l'Enseignement Mutuel en particulier; et il conclut en insistant sur la nécessité de recourir à des écoles *éprouvées* et consacrées par l'estime des hommes les plus sages et les plus religieux.

L'auteur a semé dans les notes divers faits à l'appui de ses assertions. Il y en a de piquans sur plusieurs des écoles mutuelles; sur la *conduite* des maîtres, sur le *nombre* et les *progrès* des enfans; sur la protection accordée à cette méthode par les agens de l'Autorité, et sur les contradictions qu'on a fait éprouver aux Frères. Récemment encore, au mois de décembre dernier, il était question de les tourmenter par de nouvelles demandes. On voit encore que l'ancien ministère, après avoir promis l'année dernière, à la Chambre, de tenir la balance égale entre les deux méthodes, ne donnait rien aux Frères sur les 50,000 francs destinés à l'encouragement de l'instruction primaire....

Enfin, M. Dubois-Bergeron a réuni quelques détails à la fin de son écrit, sur une petite société de maîtres, *différens* de la congrégation des Frères institués par l'abbé de La Salle. Cette *petite société* est due, dans l'origine, à un abbé Tabourin, *appelant* et *réappelant*, exilé *quatre fois* pour son opposition à la Bulle, et que l'on trouve, pour cette raison, loué dans les *Nouvelles ecclésiastiques*.... On l'appelle : *Société des écoles chrétiennes du faubourg Saint-Antoine*. Elle a *trois* établissemens à Paris, et trois autres en province. Elle a trouvé le moyen d'être reconnue en 1820, et autorisée *à faire le service des villes et des campagnes*; et pour cela, elle compte *vingt-un* membres, en y comprenant les novices et les postulans.... On dit qu'elle a dans l'Instruction publique de chauds protecteurs, et qu'elle est *fidèle à l'esprit* de son premier fondateur.... Nous avons cru devoir donner ces indications, afin que ceux qui voudraient faire des établissemens de Frères ne soient pas exposés à prendre le change, et à recevoir des maîtres autres que ceux qu'ils auraient souhaités. Il faut bien savoir que nos bons Frères des Écoles Chrétiennes, les enfans de l'abbé de La Salle, les Frères de Saint-Yon, les *Ignorantins*, si on veut les appeler ainsi, *n'ont rien de commun* avec les maîtres Tabourin, ou du faubourg St.-Antoine, ou de la rue de Lappe; car on les désigne par ces diverses dénominations.

Nous avons, dans le temps, rendu compte des autres écrits de M. Dubois-Bergeron sur la même matière. Celui-ci est beaucoup plus étendu; nous le recommandons particulièrement à nos lecteurs, comme renfermant des détails curieux sur l'Enseignement Mutuel, et des considérations et des faits qui militent également en faveur des Écoles Chrétiennes. L'opinion publique est, sur ce point, entièrement d'accord avec l'auteur; et l'on peut dire qu'il a battu l'Enseignement Mutuel en ruine....

Extrait de la Gazette de France.

Dieu merci, nous pouvons aujourd'hui parler de l'Enseignement Mutuel, sans craindre ni le courroux de ses protecteurs, ni la niaiserie irascible de ceux qui l'ont prôné outre mesure. Quelques années se sont à peine écoulées, et déjà nous voyons loin de nous ce temps de risible mémoire, où de graves personnages, des hommes constitués en autorité, se fâchaient très sérieusement contre les écrivains assez malheureux pour ne pas admirer la nouvelle méthode, et abusaient du pouvoir jusqu'à enchaîner sous l'arbitraire de la censure l'opinion opposée à celle qu'ils s'étaient faite. On eût dit qu'il s'agissait du salut de la patrie, que tout était perdu pour la France monarchique et catholique, si on ne se hâtait d'y admettre exclusivement la découverte d'un *quaker*, accréditée par un régicide.... si de petits malheureux, qui ont d'ailleurs bien plus besoin de vertu que de science, n'étaient façonnés à la lecture, à l'écriture avec des ardoises, des évolutions et des pédagogues de onze ans... Un tel engouement pour l'Enseignement Lancastrien n'est plus de mise aujourd'hui. Cette méthode a été livrée à elle-même, et à ceux qui se sont donné la peine de l'exploiter; elle tombe de toutes parts, et ceux qui en ont été les plus zélés propagateurs et les fervens apologistes n'osent plus convenir de ce petit travers d'esprit. Les lancastriens sont déjà regardés comme des hommes de l'autre siècle; car la philosophie a aussi ses vieilleries, dont il est permis de se moquer bien plus que des vieilles modes et des vieilles coutumes de nos pères. Ce n'est pas la première fois que nous avons eu occasion de remarquer que le simple bon sens, si rare dans les individus, finit par dominer dans la masse, et fait toujours justice des efforts de ceux qui en méconnaissent l'autorité.

M. Dubois-Bergeron a combattu avec un noble courage la méthode de l'Enseignement Mutuel, à une époque où des hommes revêtus d'un grand pouvoir la protégeaient par leur crédit, et disposaient injustement en sa faveur des encouragemens qui devaient être le partage de tous ceux qui s'occupent du soin d'élever les enfans du peuple. L'ouvrage qu'il publie aujourd'hui est comme le dernier coup de massue porté à un ennemi déjà terrassé. Il est impossible de réunir contre les pauvres lancastriens plus de faits, plus de raisonnemens peremptoires, plus d'autorités imposantes.... M. Dubois-Bergeron montre, jusqu'à l'évidence, que l'économie du temps, *seul avantage* que puissent réclamer les protecteurs de l'Enseignement Mutuel, n'appartient pas exclusivement à cette nouvelle méthode; que d'ailleurs cette prétendue économie de temps n'est pas, pour les enfans, un avantage reel. C'est pendant les *cent jours* que cette méthode a été introduite en France; elle n'a pas été seulement introduite comme

procédé; ses protecteurs et ses apologistes se proposaient un tout autre but que d'accélérer l'instruction des enfans des pauvres, et l'on sait quel était leur *point de vue moral*. L'auteur prouve, en outre, que ni la religion ni la morale ne peuvent être enseignées par cette méthode; que ses instituteurs n'ont pas pour cela l'autorité nécessaire; qu'ils *coûtent plus* que les Frères des Écoles Chrétiennes, et ne peuvent, par conséquent, être, plus que ceux-ci, établis dans les campagnes. Il rappelle la conduite de l'ancien ministère à l'égard de l'Enseignement Mutuel; les persécutions qu'ont essuyées les bons Frères, qui, par leur patience, par leur attachement inviolable à l'esprit de leur institut, par leurs exemples et par leurs succès toujours croissans, sont sortis triomphans d'une lutte aussi inégale, mais où ils étaient soutenus par l'opinion, qu'on s'efforçait en vain de réduire au silence, par l'assentiment des Conseils généraux du plus grand nombre des départemens du royaume, par le suffrage des meilleurs écrivains et des hommes les plus vertueux; et, puisqu'il faut le dire, par les choix mêmes qui ont été faits de certains instituteurs lancastriens, étrangers à toute idée de religion, et incapables de donner à l'enfance aucun exemple utile....

Un prix a été proposé en 1818 par l'Académie française, pour célébrer en vers l'admirable méthode de l'Enseignement Mutuel. Cet appel n'a rien produit. Aucun de nos poëtes ne s'est senti inspiré. Nous ne connaissons, au sujet de ce concours, qu'une fort jolie satire de l'Enseignement; mais ce n'était pas ce que demandait le savant aréopage....

M. Dubois-Bergeron cite beaucoup de particularités fort curieuses, qui peuvent servir à l'histoire de la méthode lancastrienne, et qui ne sont pas étrangères à l'histoire de notre temps. Cette équipée de nos modernes politiques est une nouvelle preuve d'une vérité que nous livrons aux réflexions des hommes d'état : c'est qu'il est très possible d'être dévoué à la monarchie par sentiment, et d'en être par principe un ennemi dangereux. On peut aimer son roi, son pays, et n'avoir malheureusement aucune de ces doctrines vraiment monarchistes, qui doivent soutenir l'un et l'autre....

E. M.

Extrait du Drapeau Blanc.

Il est un peu tard pour parler de l'Enseignement Mutuel et en contester les avantages : c'est presque battre un mort.

En France, où les nouveautés sont presque toujours sûres d'obtenir un accueil favorable, où l'on se passionne si facilement, où l'esprit est si prompt, on a d'abord loué, vanté, exalté l'Enseignement Mutuel. C'était une découverte merveilleuse, une de ces conceptions

du génie humain, qui hâtent la marche des siècles et changent la face des Etats.

En fallait-il douter? cette découverte nous venait de l'Angleterre, comme celle de Newton; elle était même d'un bien plus haut intérêt, puisqu'en quelques années elle allait répandre sur l'univers une lumière inconnue, et transformer en savans jusqu'aux derniers individus des derniers rangs du peuple, jusqu'aux êtres les plus dénués de talent et d'intelligence....

Trois ou quatre mois suffisaient pour faire un docteur consommé, un philosophe supérieur à tous ceux de la savante antiquité et des plus beaux âges de l'histoire moderne.

Un maître suffisait pour deux ou trois cents disciples, et tout ce qu'on exigeait de lui, c'était qu'il sût passablement lire et écrire. Mais on lui donnait pour soutiens trois ou quatre petits garçons qui, décorés du titre de *moniteurs*, munis d'une longue baguette, indiquaient à d'autres petits garçons ce qu'on venait de leur apprendre à eux-mêmes.

Quel spectacle touchant que ces petits recteurs balbutiant leur leçon devant une planche, ou marchant avec fierté à la tête de leur petit bataillon! Comment ne pas croire que cette baguette, ce tableau et ces évolutions ne dussent pas produire quelque chose de miraculeux?

Toutes nos feuilles *libérales* le dirent; tous les échos *constitutionnels* le répétèrent, et l'on ne vit bientôt plus partout que baguettes, ardoises, crayons et vanité.

Cependant les miracles annoncés ne s'accomplissaient pas; les prophètes-philosophes étaient en défaut; on s'apercevait que si la nouvelle méthode parlait beaucoup aux yeux, exerçait la main, les jambes, et toutes les parties machinales qui servent l'intelligence, elle faisait peu pour l'intelligence elle-même, et rien pour le cœur....

On pensait qu'il valait encore mieux former des chrétiens et des citoyens que des philosophes. On se défiait de cette haute protection que le parti libéral accordait à cette méthode; on la jugeait suspecte par cela même qu'il la jugeait admirable. Peu à peu l'enthousiasme se refroidit; les Ecoles Chrétiennes s'accrurent et les Enseignemens Mutuels déclinèrent....

Aujourd'hui on reconnaît franchement que si cet enseignement épargne quelques instans, que s'il tient les enfans constamment occupés, il accoutume leur esprit à des formes purement mécaniques; qu'il s'oppose à ces communications amicales, à ces repos heureux, à ces doux entretiens où le maître, se rapprochant de l'élève, s'insinue dans son cœur, et y dépose ces germes d'amitié et de reconnaissance dont l'empire est si aimable et si sûr.

Toutes ces considérations sont développées avec beaucoup de zèle

dans l'ouvrage de M. Dubois-Bergeron : c'est un adversaire redoutable, inflexible, de l'Enseignement Mutuel ; il démontre, en dix chapitres successifs, que cet enseignement est maculé dans son origine ; qu'il n'économise que très peu de temps ; que cette économie n'est d'aucun avantage ; que l'Enseignement Mutuel n'a point été proposé comme *méthode*, mais comme *moyen* ; que ce moyen a pour but des projets anti-monarchiques ; qu'il ne saurait servir à l'enseignement de la morale et de la religion ; qu'il serait plus coûteux à l'Etat que tout autre mode d'instruction ; que l'intérêt de l'autel et du trône réclame également la préférence pour les Ecoles Chrétiennes. Nous engageons ceux de nos lecteurs qui savent apprécier toute l'importance de l'éducation, à lire l'ouvrage de M. Dubois-Bergeron. On y trouvera constamment la logique réunie aux sentimens, et le zèle religieux au royalisme le plus pur. Son ouvrage est celui d'un homme éclairé et d'un bon citoyen ; et si l'on y trouve quelques idées peut-être hasardées, elles se perdent dans la foule des idées justes et éminemment patriotiques....

S.....

Extrait du Journal des Débats.

L'ordonnance royale du 29 février 1816 avait créé un comité gratuit par chaque canton, pour surveiller et encourager l'instruction primaire. Sa Majesté, « persuadée que l'un des plus grands avantages qu'elle puisse procurer à ses sujets, est une instruction convenable à leurs conditions respectives, et surtout une instruction fondée sur les véritables principes de la religion et de la morale (*préambule de l'ordonnance*), » avait essentiellement institué, dans cette vue, les curés de cantons, présidens perpétuels des comités gratuits. Cette précieuse institution avait été accueillie avec reconnaissance par les amis de la religion et du trône. Partout les comités gratuits offraient dans leur composition, la réunion des citoyens les plus éclairés et les plus religieux du canton. Tout-à-coup l'ordonnance du 5 septembre 1816 est venue changer et pervertir le système de l'administration publique. A l'enseignement religieux, impérieusement ordonné par Sa Majesté, on substitue arbitrairement l'enseignement adopté par Buonaparte dans les *cent jours*, sur la proposition du conventionnel Carnot. Les journaux de l'opposition se lignent avec ceux du ministère pour porter aux nues ce mode hétérogène d'enseignement primaire. Des pamphletaires soudoyes, Mathieu Laënsberg et l'Académie française, s'épuisent en éloges et en encouragemens pour introduire jusque dans nos hameaux les procédés soi-disant miraculeux de Lancaster et de Bell. Des circulaires enjoignent à tous les préfets, les sous-préfets, à toutes les académies, d'établir, par tous les moyens

et sur tous les points, des écoles à la Lancaster, les autorisent à promettre des récompenses pécuniaires aux instituteurs qui adopteront le nouveau système. Les fonds affectés par les budgets de l'Etat à l'exécution de l'ordonnance du 29 février, sont détournés de cette destination, pour être exclusivement appliqués à l'enseignement primaire, imaginé par un ministre des *cent jours*. Ces fonds sont insuffisans. On convoque extraordinairement les conseils municipaux, et on les oblige, par menaces, à voter des surimpositions locales pour le traitement des instituteurs mutuels. Qu'importe, après tout, que les charges publiques soient déjà exorbitantes!

Bientôt, tous les comités cantonnaux, presque tous les conseils municipaux et départementaux se soulèvent contre une innovation qui n'était autorisée par aucune loi, ni même par aucune ordonnance. Des citoyens, distingués par leurs lumières et par le rang qu'ils occupent dans la société, publient en même temps des brochures plus ou moins énergiques pour combattre les novateurs, et pour opposer les Ecoles chrétiennes aux Ecoles mutuelles. En cela ils se conformaient à la volonté du Roi, manifestée dans son ordonnance du 29 février.

On défend aux journaux royalistes d'annoncer ces sortes de publications, et à plus forte raison d'y applaudir. En revanche, les autres journaux ont le privilége d'insulter les écrivains favorables à l'enseignement chrétien, de dénaturer leurs écrits, et de les empoisonner par des commentaires haineux ou mensongers....

M. Dubois-Bergeron, auteur de l'estimable ouvrage que nous nous empressons de recommander à nos lecteurs, est une des victimes les plus remarquables de ce genre de persécution. Membre lui-même d'un comité gratuit et cantonnal, il s'éleva le premier avec courage contre l'Enseignement Mutuel, ou plutôt contre l'arrière-pensée désastreuse qu'il recélait. Il lui opposa nos Ecoles chrétiennes, dont il connaît à fond l'origine, le mécanisme et l'objet. Sa nouvelle brochure est le complément de celles qu'il avait précédemment publiées sur cette matière, et qui lui ont donné l'occasion d'établir une correspondance confidentielle dans les départemens avec les partisans de sa doctrine sur l'instruction primaire. Nous le disons avec confiance : M. Dubois-Bergeron vient de porter le *coup de grâce* au système d'enseignement si choyé par M. Carnot et ses adhérens. Son ouvrage répond à toutes objections et déclamations répétées à satiété contre l'Institut des Frères de Saint-Yon ; il établit que les Ecoles mutuelles sont insuffisantes, vicieuses, anti-monarchiques et anti-chrétiennes; qu'elles sont plus onéreuses à l'Etat que les Ecoles chrétiennes ; qu'il y a impossibilité de former les enfans à la morale par la méthode de Lancaster ; que cette méthode ne présente qu'un mécanisme aride et matériel, inconciliable avec l'éducation religieuse, qui ne s'établit que par l'inspiration et par l'exemple ; que les instituteurs de l'En-

seignement Mutuel n'ont et ne peuvent avoir ni qualité, ni mission pour enseigner la religion de l'État à leurs élèves; que, sous ce point de vue, il faut admirer la haute sagesse du Monarque, qui, dans son ordonnance du 29 février, a placé l'instruction primaire des catholiques sous la main immédiate des curés de canton, dirigés eux-mêmes par les évêques et par les archevêques.

M. Dubois-Bergeron déchire d'une main ferme et peut-être trop vigoureuse, le voile qui, sous l'ancien ministère, couvrait les intrigues et les violences employées pour faire prévaloir l'Enseignement Mutuel. Cette partie de sa nouvelle brochure est la plus curieuse et la plus importante à méditer par l'administration actuelle. L'auteur s'appuie sur une foule de documens et de faits qui démontrent que la pensée dominante de l'ancienne administration, ce à quoi elle rêvait le jour et la nuit, c'était bien moins d'administrer la France, d'améliorer sa situation et de la rallier au trône, que de fonder des Ecoles mutuelles. Il rend public le résultat des votes des Conseils départementaux. Pas un seul, le département de l'Oise excepté, n'émet son vœu en faveur de l'Enseignement Mutuel. Presque tous demandent avec instance la suppression de la rétribution universitaire, et l'établissement des Ecoles chrétiennes. Le vrai Français éprouve de douces sensations, il conçoit des espérances, quand il fixe son attention sur cette imposante unanimité. On remarque, avec le même plaisir, dans l'ouvrage de M. Dubois-Bergeron, que, depuis le 5 septembre 1816, les Ecoles chrétiennes, partout comprimées, déshéritées, persécutées, partout aussi se sont multipliées et affermies sans autre secours que celui des âmes bienfaisantes et chrétiennes. Aujourd'hui, d'après les calculs incontestables de l'auteur, les Freres de Saint-Yon comptent en France prés de soixante établissemens de plus qu'ils n'en possédaient avant la révolution. Plus de cent villes, en ce moment, les appellent de tous leurs vœux; mais le supérieur-général de l'Institut, faute de moyens pécuniaires pour augmenter son noviciat, qui ne se recrute que dans la classe indigente, est dans l'impossibilité de satisfaire à ces demandes empressées, aussi promptement qu'il le désirerait.

Les injustices des hommes du pouvoir n'ont pu empêcher les Ecoles chretiennes de se propager ainsi depuis l'ordonnance du 5 septembre. Les prédilections et les faveurs dont on a comblé les Ecoles mutuelles, n'ont pu les garantir d'un discrédit complet..., tant il est vrai que, dans les intérêts des mœurs et des familles, les institutions qui émanent de la religion, n'ont pas toujours besoin de l'appui des hommes pour triompher et pour s'affermir, tandis que celles qui remontent à une autre source s'appuieraient en vain sur le *bras de chair*, pour prosperer et se soutenir.

D....

⁂ C'est donc bien ici le cas de le dire, avec M. Dubois-Bergeron : « *Qu'a-t-on pu faire pour l'Enseignement Mutuel, et qu'on n'ait pas fait?* Les nouvelles Ecoles ont eu pour elles l'appui de l'autorite civile; les suffrages unanimes de tous les corps littéraires; le zèle infatigable d'une Société composée, dans l'origine, d'hommes illustres et éclairés, la puissante influence des *sociétés secrètes*, c'est-à-dire du Grand-Orient, ce dangereux directeur *invisible* de la politique européenne.... ; l'action continue de cette corporation spécialement chargée de l'administration de l'instruction publique dans tout le royaume; la haute protection, enfin, et les faveurs du gouvernement, c'est-à-dire, des anciens ministres du Roi : rien assurément n'a donc manqué à l'Enseignement Mutuel; et cependant il n'a pu se soutenir. » Tant il est vrai que les recommandations et les éloges, les faveurs et les encouragemens de toute espèce ne rachèteront jamais l'insuffisance absolue, sinon le vice radical d'une innovation à laquelle on reproche, avec la bassesse de son origine, la honte de son introduction, et, pardessus tout, son défaut d'harmonie avec les institutions religieuses et monarchiques.

Combien d'autres citations à l'appui ne fournirait pas l'ouvrage qui vient de mériter la recommandation des feuilles périodiques les mieux accréditées! Bornons-nous à celles qui ont paru à l'auteur établir, à l'égard de l'Enseignement Mutuel, l'opinion des publicistes et des hommes de lettres les plus recommandables :

« On voit, dans la *méthode nouvelle*, nous disent les uns, les fan-» taisies d'un malade, dont le goût usé sur des alimens simples et » substantiels, n'a plus que des bizarreries et des caprices : triste état » d'un peuple livré à des sophistes, qui l'aveuglent *pour le con-» duire*, et l'enivrent *pour le dépouiller....* » (*Le Conservateur.*)

« La *méthode accélérée*, au rapport des autres, est une des *sot-» tises du jour*, que le temps et l'expérience réduiront à sa juste va-» leur, quand le langage de ces *deux grands maîtres* pourra se faire » entendre, sans être étouffé par celui de la passion et d'un aveugle » fanatisme.... » (*Le Génie de la révolution dans l'éducation.*)

« L'Enseignement Mutuel, d'après ceux-ci, est *une* de ces *mille » absurdités* dont les charlatans de civilisation font usage pour amu-» ser les sots. » (*Journal des Débats.*)

« Les Ecoles lancastriennes, en Angleterre, suivant ceux-là, sont » le résultat d'une pure spéculation mercantile....

» Dans ce pays, l'Enseignement Mutuel doit réussir, parce qu'il » est adapté aux habitudes du peuple, qui obéit aux lois comme un » *automate*, suit sa religion *machinalement*, et, dès le bas-âge, ne » travaille qu'à l'aide des mécaniques .. Mais en France, la nouvelle » méthode ne pourrait faire que des *fedérés*, et rien autre chose.

» M. Alexandre Laborde n'a vu, aux écoles de Farnham et de » Winchester, que des *marionnettes*....

« L'idée de faire enseigner des enfans par leurs camarades, est *la*
» *même* que celle de faire instruire un perroquet par les porteurs d'eau
» et les crieurs de *vieux chapeaux*, dans une rue très passagère., etc.»
(*M. B., membre de l'Institution royale de la Grande-Bretagne.*)

Nous finirons par les réflexions qui terminent également l'intéressant ouvrage de M. Dubois-Bergeron.

Voici comment l'auteur s'exprime sur le mérite prétendu d'une instruction accélérée :

« Que nous importe, après tout, que l'enfant du peuple sache lire six mois plus tôt ou six mois plus tard ; que sa main soit plus ou moins de temps à se former ; qu'il sache compter avec plus ou moins de promptitude ? L'essentiel, pour nous, ce me semble, c'est qu'il soit honnête homme, laborieux, docile à ses maîtres, fidèle, dévoué, modeste, et, pardessus tout, chrétien. S'il importe à la sûreté publique et au bien de l'Etat, que l'homme du peuple soit laborieux et probe, plutôt que savant ou demi-savant, comment se fait-il qu'on ait calculé l'utilité des institutions qu'on lui destine, non d'après les vertus solides qu'elles doivent lui procurer, mais d'après les prétendus *lumières* qu'avec un peu plus ou moins de temps, elles doivent mettre à sa portée ?... »

Et comment il rappelle l'attention du lecteur sur les effets infaillibles de l'Enseignement Mutuel :

« On ne peut se dissimuler que le nouveau système d'éducation, justement suspect par l'*époque* et les *moyens* choisis pour l'introduire, dont les maîtres, affiliés à des sectes pernicieuses, n'offraient au public aucune garantie ; démontré insuffisant et vicieux dans la *forme*, nuisible et funeste dans ses *résultats*... dût nécessairement perpétuer au milieu de nos enfans, l'esprit d'insolence et d'audace ; les isoler entièrement de la religion ; les soustraire à la surveillance des curés ; les affranchir prématurément de la dépendance de leurs parens ; pervertir enfin le caractère national, en remplaçant les formes antiques de la politesse, de la douceur et du respect qu'inspire le Christianisme, par la rudesse et la dureté inséparables d'une Institution qui *ne parle qu'aux sens*.... »

D'où il conclut :

« Puisse donc la Vérité sur l'Enseignement Mutuel, être favorablement entendue des peuples et des grands de la terre, comme aussi des magistrats et des puissans du siècle ! Puisse-t-elle, en épargnant à la religion et aux mœurs de nouvelles douleurs, aux états et aux familles de nouvelles alarmes, sauver peut-être à la France et à l'Europe de nouveaux désastres ! ! ! »

IMPRIMERIE ANTHELME BOUCHER, RUE DES BONS-ENFANS, N°. 34.